



JOURNAL DE, LAVENDÉE

LE SUPPLÉMENT

DU N°285 - MAI 2022



BIODIVERSITÉ

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PRÉSERVER



EN VENDÉE

Connaître et savoir admirer la biodiversité vendéenne pour mieux la préserver

”

Demain, encore plus qu'hier, la qualité de vie reconnue à la Vendée sera jugée à l'aune d'un environnement préservé.

Nos massifs forestiers, littoraux, dunes, marais, bords de rivières, lacs... accueillent 8520 espèces animales ou végétales et constituent un patrimoine naturel majeur qu'il nous faut protéger.

J'ai toujours été convaincu que l'on ne protège que ce que l'on connaît bien, d'où

ce supplément offert dans votre Journal de la Vendée. Il vous apportera des premiers éléments de connaissance sur la richesse exceptionnelle de la faune et de la flore vendéenne.

Ce supplément est aussi une invitation au dépaysement et à un voyage au grand air en découvrant les 2760 hectares d'Espaces naturels sensibles répartis sur l'ensemble du territoire vendéen ou bien encore en parcourant les sentiers de la Cité des oiseaux

et de la Réserve biologique départementale de Nalliers – Mouzeuil-Saint-Martin...

En famille ou entre amis, soyons nombreux à chausser nos bottes et à partir sur les traces des amphibiens, oiseaux migrants, anguilles, insectes, cerfs, loutres... et à admirer les plantes qui font toute la beauté de nos paysages. Bonne lecture !

Alain Leboeuf
Président du Département de la Vendée

Connaître, admirer, PRÉSERVER



Rosalie des Alpes

Située entre le massif armoricain et le bassin aquitain, entre Mauges et Marais poitevin, la Vendée fait partie de ces départements littoraux qui se démarquent par leur biodiversité. En effet, la nature vendéenne offre un large éventail de paysages au cœur desquels se développent une faune et une flore exceptionnelles.

Faire aimer pour sensibiliser

Conscient du patrimoine naturel qui nous entoure et de la diversité des espèces qui vivent en Vendée, le Conseil départemental s'engage dans

la valorisation de ses Espaces naturels sensibles (ENS) et en faveur de la biodiversité sur son territoire. Dans le cadre du plan Vendée Biodiversité-Climat 2020-2023, la sensibilisation du grand public aux enjeux de la préservation de l'environnement est un levier d'action privilégié par le Département. L'objectif ? Faire connaître, admirer pour mieux préserver. La nouvelle édition du guide *Vendée Nature* a justement pour ambition de faire découvrir à tous les Vendéens les richesses faunistiques et floristiques de plus de 3000 hectares d'espaces préservés. Des marais au littoral, en passant par les bocages ou les forêts, ce guide vous présente

les caractéristiques des différents territoires qui constituent la Vendée et vous invite à découvrir les 8520 espèces qui peuplent notre département.

Observer la nature au cœur des ENS

Aujourd'hui, le Département de la Vendée est propriétaire de 2760 hectares d'ENS. Ces sites acquis, suivis et gérés par le Département sont valorisés auprès du grand public pour le sensibiliser à la protection de l'environnement. Accessibles à tous gratuitement, ils offrent de belles balades aux amoureux de la nature et à tous ceux qui veulent en savoir plus sur la biodiversité vendéenne.



Découvrez plus de 3000 hectares d'espaces préservés avec

LE GUIDE VENDÉE NATURE

Une réelle invitation
à la balade!

Disponible dès le 26 mai à l'accueil de l'Hôtel du Département au 40 rue du Maréchal Foch 85000 La Roche-sur-Yon. Réservez dès à présent votre exemplaire sur sitesnaturels.vendee.fr.

dans le département

8 520 espèces recensées
dont **2 547** espèces végétales
658 espèces protégées
300 espèces d'oiseaux
63 espèces de mammifères



Anne Aubin-Sicard
Présidente de la commission Climat, Biodiversité, Espaces naturels sensibles (ENS) du Conseil départemental.



La création du label ENS a pour objectif de renforcer les actions en faveur de la gestion et de la valorisation de ces espaces remarquables. En les protégeant, c'est la riche biodiversité du territoire vendéen que nous protégeons. Nous travaillons ainsi pour l'avenir des générations futures.

NOUVEAU

DEUX PREMIERS SITES LABELLISÉS La Lagune de Bouin - Bouin

Située dans le Marais breton, la Lagune de Bouin est un milieu naturel rare de 44 hectares dans lequel de nombreux oiseaux aiment se nourrir et se reposer. Certains jours d'hiver, elle accueille jusqu'à 20 000 oiseaux simultanément !



La Ferme de la Maison neuve La Ferrière / La Chaize-le-Vicomte

Le site de la Ferme de la Maison neuve est remarquable pour son réseau de mares hébergeant d'importantes populations d'amphibiens et de mammifères semi-aquatiques. Le campagnol amphibie et le triton marbré y ont notamment élu domicile.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Des espaces pour sensibiliser à l'environnement

Le Département de la Vendée œuvre depuis plus de 40 ans pour les Espaces naturels sensibles (ENS) et s'engage à préserver ces milieux grâce à une protection foncière et une gestion adéquate.

Dans son plan Biodiversité-Climat 2020-2023, le Département s'est engagé à acquérir jusqu'à 300 hectares d'ENS et porter ainsi à 3000 hectares les espaces naturels protégés en Vendée. Le Conseil départemental a également décidé de créer le label « Espace naturel sensible ». Toutes les collectivités et propriétaires privés de sites naturels justifiant d'un ensemble d'espèces ou d'habitats identifiés

comme rares ou menacés peuvent y prétendre. Ce label permet de bénéficier d'un soutien financier ainsi que des actions de sensibilisation à l'environnement mises en place par le Département. D'ici 2026, le Conseil départemental souhaite labelliser 2000 hectares d'ENS, qu'ils soient publics ou privés.



LES SITES VITRINES DU DÉPARTEMENT

La Cité des oiseaux

Les Landes-Genusson
Réserve ornithologique départementale, la Cité des oiseaux s'étend sur 56 hectares. Constitué principalement de deux étangs, cet Espace naturel sensible allie richesse du paysage et havre de paix pour 210 espèces d'oiseaux locaux et de passage. Toute l'année, vous êtes invités à suivre les allers et venues des oiseaux en toute discrétion. D'avril à novembre, le centre de découverte vous révèle



quant à lui tous les secrets des migrations animales. Profitez également des nombreuses animations gratuites à vivre en famille.

La Réserve biologique départementale

Nalliers / Mouzeuil-Saint-Martin

Cette réserve biologique départementale constitue un Espace naturel sensible de 146 hectares dans lequel s'épanouissent plus de 320 espèces végétales. Le long du Sentier des huttières, découvrez l'univers fascinant de la vie du marais des Huttes au XIX^e siècle. Sur trois kilomètres, le Sentier des naturalistes vous révèle quant à lui la riche flore qui attire jusqu'à 35 espèces de papillons par jour.



Retrouvez toutes les infos pratiques sur

sitesnaturels.vendee.fr

Une richesse d'habitats pour la BIODIVERSITÉ

Par sa grande diversité paysagère, la Vendée constitue un lieu d'habitat, de refuge ou de passage idéal pour de multiples espèces animales et végétales. Située sur les grands axes de migration Nord-Sud de l'Ouest de l'Europe, elle permet à de nombreux oiseaux de faire une halte au cours de leur migration. À L'Île-d'Elle, par exemple, l'étang de la Sablière est considéré comme une zone de repos lors de la migration des oiseaux hivernants comme les canards. De son côté, le Marais breton vendéen voit passer les anguilles européennes nées en mer des Sargasses et venant grandir en rivière. La Vendée est également un lieu de vie

pour beaucoup d'espèces qui s'y installent durablement. Par exemple, le Marais breton vendéen est le premier site français de nidification de cinq espèces nicheuses dont la barge à queue noire: 90 % des effectifs nationaux de cette espèce nichent en Vendée. Le grand capricorne et le lucane cerf-volant, deux coléoptères communs, ont quant à eux trouvé refuge dans les bois morts de la forêt de Mervent-Vouvant. Dans les marais du Jaunay, à Givrand, plusieurs espèces de papillons, comme l'azuré des anthyllides, utilisent comme plante hôte le trèfle des prés, espèce très commune de ce type de milieux naturels.



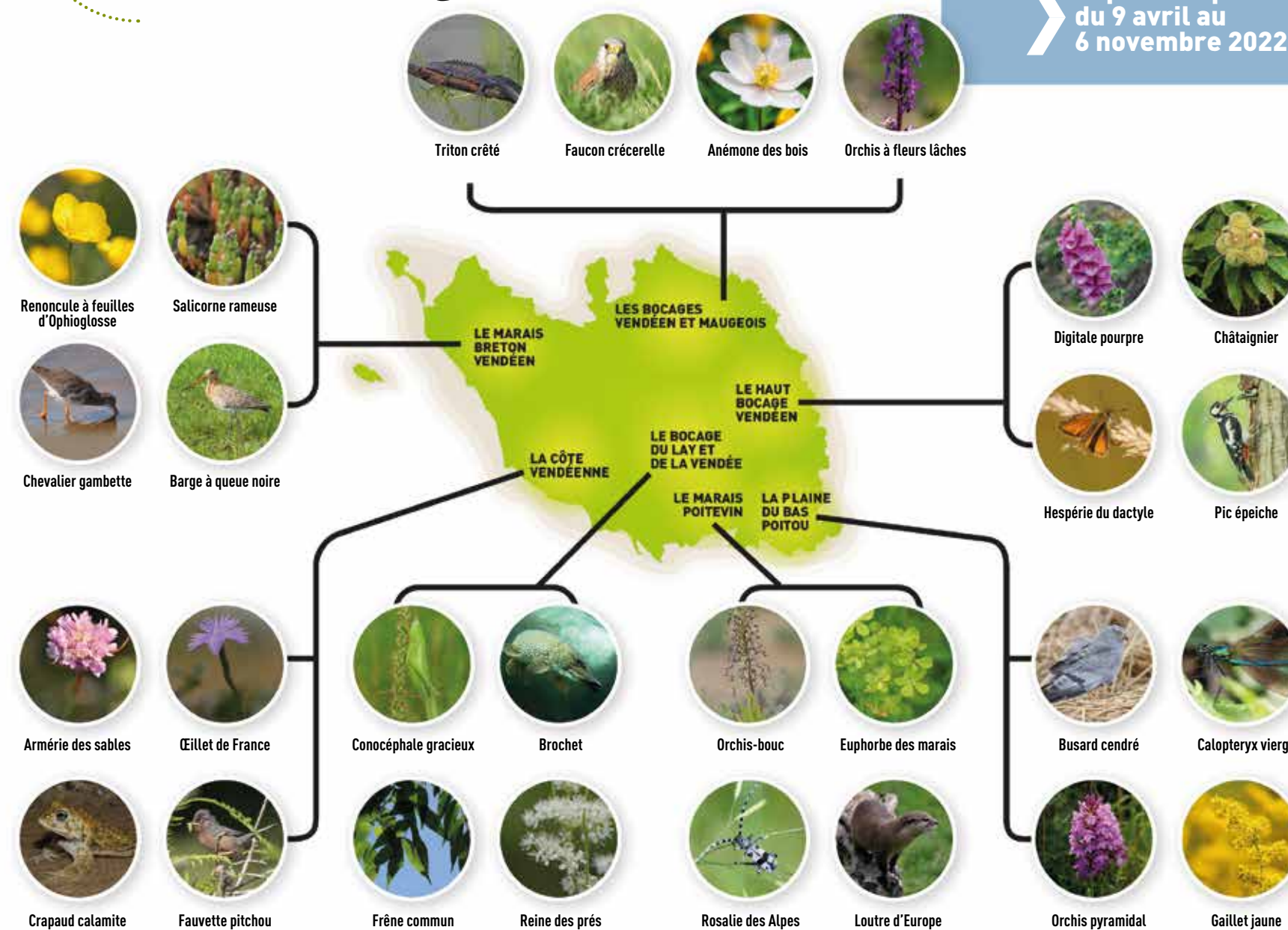
Observez la barge rousse à la lagune de Bouin.

UN TERRITOIRE aux multiples visages

OÙ OBSERVER LES DIFFÉRENTES ESPÈCES ?

Apprenez-en plus sur les orchidées de Vendée à la Réserve biologique départementale de Nalliers

Exposition photo du 9 avril au 6 novembre 2022



Comment découvrir la BIODIVERSITÉ VENDÉENNE ?



Suivez les guides

Au détour d'une balade à pied

Enfilez vos chaussures de randonnée, munissez-vous de vos jumelles et parcourez les 1 000 kilomètres de sentiers de randonnée pédestre à travers toute la Vendée.

à vélo

Aujourd'hui, plus de 1 770 kilomètres de sentiers cyclables permettent de partir à la découverte de la Vendée à vélo. Destiné aux amateurs de petites randonnées ainsi qu'aux cyclistes les plus chevronnés, le guide *Vendée Vélo* a été conçu comme un guide pratique, présentant les itinéraires et les informations pour préparer vos sorties.



Au détour d'animations

Les sorties nature vous invitent à découvrir les Espaces naturels sensibles de Vendée de manière ludique et originale. Apprenez-en plus sur les paysages, la faune et la flore à travers de multiples animations pour petits et grands organisées aux quatre coins de la Vendée. Programme complet à retrouver dans le guide *Sorties Nature* !



PARMI LES PROCHAINES SORTIES AU PROGRAMME :

- 7 mai, 9 h 30 - 11 h 30
Étang du Plessis Bergeret - La Ferrière
Chants d'oiseaux pour les débutants
- 7 mai, 10 h - 12 h
Mare des Agaures - Les Sables-d'Olonne
Une oasis dans la dune
- 8 mai, 10 h - 12 h
L'Hommondrière - La Flocellière
À la découverte des tourbières

Où trouver ces guides ?

Sur vendeevelo.vendee.fr ou sur sitesnaturels.vendee.fr

Suivez le rythme de la nature

Observez la flore

Chaque saison apporte de nouvelles couleurs et de nouvelles odeurs à vos balades. Suivez le rythme de la nature et observez la biodiversité changer au fil des mois.

Printemps

Jacinthes, asphodèles, fritillaires apparaissent.

Été

Les fruits arrivent à maturité.

Automne

Les champignons sont à la fête.

Hiver

Les feuilles mortes deviennent humus.



Observez la faune

L'observation de la faune est possible en toute saison, mais le choix de la période de la journée est primordial. Organisez vos balades de préférence à l'aube ou au coucher du soleil en restant sur les sentiers aménagés. Pour mettre toutes les chances de votre côté, soyez discrets et faites preuve de patience.

